

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 15 octobre 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Laon

NOR : JUSB1930422A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel d'Amiens en date du 23 septembre 2019 portant délégation au tribunal de grande instance de Laon ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} septembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Christel GUILLONNEAU, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Laon.

Article 2


Madame Karine BOURDON (DECHIRON), adjointe administrative principale au tribunal d'instance de Laon, déléguée par décision des chefs de cour, en date du 23 septembre 2019 au tribunal de grande instance de Laon, est nommée, à compter du 2 septembre 2019, régisseuse suppléante audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AMIENS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 15 octobre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY